

Entretien avec Aziz Fadlaoui, délégué de l'enseignement à Agadir Ida Outanane : Je reste ouvert à toute proposition sérieuse

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-08-2007 20:55:04

M. Aziz Fadlaoui, délégué du MEN à Agadir, amefien de longue date, nous honore pour avoir accepté inconditionnellement de répondre à nos questions. Nous l'en remercions vivement et lui souhaitons plein succès dans ses fonctions.

Commençons, M. le délégué, par votre itinéraire professionnel tant sur le plan pédagogique qu'administratif.

Aziz Fadlaoui : Je suis avant tout le pur produit de l'école publique marocaine, avec un parcours tout à fait standard : le primaire, le collège et le lycée à Safi, l'université à Marrakech et la faculté des sciences de l'éducation à Rabat. Après six années d'exercice en tant que professeur de français dans le cycle secondaire qualifiant, je passe avec succès le concours d'accès au Centre national de formation des inspecteurs de l'éducation. S'ensuit un long itinéraire administratif où je suis nommé à la tête de la division de la recherche et de l'évaluation, puis responsable du centre académique de la documentation, de l'animation et de la production pédagogique (l'actuel CRDAPP anciennement appelé CADAPP) à l'AREF de Doukkala-Abda. En 2005, je suis nommé directeur au centre de formation des professeurs de l'enseignement primaire; poste que je vais conserver jusqu'à ma nomination au poste de délégué d'Agadir Idaoutanane.

Votre nomination à la D.P. d'Agadir Idaoutanane constitue-t-elle un tournant dans votre carrière ? Si oui, à quels points de vue ?

Il est certain que ma nomination au poste de délégué d'Agadir Idaoutanane constitue un tournant décisif dans mon modeste parcours et ce pour plusieurs raisons : d'abord parce que c'est là pour moi une occasion unique de mettre en oeuvre toutes mes compétences professionnelles au service de la bonne gouvernance locale, de l'ingénierie éducative, de la planification stratégique et donc contribuer efficacement à l'émergence d'un management à la hauteur des attentes de la communauté éducative et des composantes de la société civile locale.

Etes-vous parvenu à réaliser certains des projets que vous aviez conçus pour vos nouvelles fonctions ?

Parler de « réalisations » alors que je n'ai pas encore bouclé ma première année paraîtra sans doute fort présomptueux. Néanmoins, je me permets de baliser les grands axes de ma stratégie : rationaliser la gestion des ressources humaines, rendre performant le rendement des services internes, crédibiliser les pratiques pédagogiques, mettre à jour les dossier qui ont handicapé depuis fort longtemps la délégation - notamment les constructions scolaires, prôner la transparence totale dans les modalités et les contenus des diverses actions à mener et tout mettre en luvre pour que la réalisation des axes stratégiques du ministère puissent s'exécuter sereinement et surtout avec la rationalité nécessaire.

Quelles ont été vos satisfactions, insatisfactions et quelles stratégies comptez-vous mettre en oeuvre en vue de rectifier le tir - si besoin - à l'avenir ?

Ma principale satisfaction à ce niveau c'est l'adhésion quasi-totale de toute la population aux diverses actions entreprises jusqu'à maintenant, l'implication effective des communes, des autorités locales et de l'ensemble du tissu associatif aussi bien dans le processus de diagnostic que dans la prise de décision. Face à cette dynamique en cours, un certain nombre de désillusions : un manque à gagner quant à la conscience professionnelle, un taux injustifié d'absentéisme, des pratiques administratives désuètes, des dysfonctionnements majeurs relatifs à la carte scolaire... et j'en passe.

Quel avenir pressentez-vous pour une coopération efficiente avec les associations professionnelles relevant de la délégation, particulièrement le Comité provincial de l'AMEF ?

Depuis ma nomination à Agadir Idaoutanane, l'essentiel de mes activités s'est opéré en partenariat avec plusieurs des associations locales. D'où une conviction profonde : le tissu associatif à vocation pédagogique - et l'AMEF en fait largement partie - sont à même d'impulser une dynamique réelle aux objectifs que la délégation se fixe mais dont l'impact sur les praticiens, et donc sur l'élève, n'est pas toujours celui que l'on souhaite. A ce titre une proposition : définir un cadre de travail sous forme de partenariat fonctionnel avec d'emblée une certitude : la délégation s'engage à contribuer dans la mesure de ses moyens et de ses potentialités à accorder à l'ensemble des actions l'ossature nécessaire. Je demeure donc ouvert à toute proposition dans ce sens.

Source : Al Bayane